

18-ALP12 – Escalade d'automne dans les Aravis

14 et 15 octobre / 2 jours



ENCADRANT :

Florian SIMON

Coordonnées : voir le site du club.

PROGRAMME¹ :

Descriptif :

Topo : grandes voies à définir dans les secteurs de la Pointe Dzérat et du Pic de Jallouvre.

Niveau technique: D/TD.

Accord préalable: Oui (liste de courses à indiquer dans la demande d'accord via le site du club).

Expérience requise: Maîtrise des techniques d'encordement, de progression et d'assurage en grande voie et des techniques de descente en rappel.

ORGANISATION :

Nombre de participants: 1.

Hébergement: Gîte.

Préparation : Les encadrants contacteront les participants par email deux à trois semaines avant le début de la sortie. Au besoin, une ou deux conférence(s) téléphonique(s) sera(ont) organisée(s).

Transport: Train et voiture de location.

INSCRIPTION :

Modalités d'inscription: consulter le site du club ou contacter le secrétariat.

Frais d'inscription : 30 €, hors hébergement, repas et dépenses personnelles.

Conditions d'annulation : En cas d'annulation de la part d'un participant, un barème de pénalité sera appliqué : à plus de 30 jours du départ, un montant forfaitaire de 21€ pour frais administratifs sera retenu ; de 30 à 21 jours du départ : retenue de 25% du prix versé ; de 20 à 8 jours du départ: retenue de 50% du prix versé ; de 7 à 2 jours du départ: retenue de 75% du prix versé ; à moins de 2 jours du départ : retenue de 100% du prix versé. En cas d'annulation de la part du club, la totalité des sommes versées seront restituées au participant.

MATERIEL :

Technique : casque, baudrier, descendeur (avec mousqueton à vis), anneau de cordelette pour autobloquant (avec mousqueton à vis), 2 mousquetons à vis (libres), 2 mousquetons simples (libres).

Personnel : vêtements de montagne (veste imperméable, pantalon de montagne, polaire, éventuellement sous-vêtements thermiques), vivres de course, lunettes de soleil, couteau, gourde, lampe frontale.

Sécurité : pharmacie individuelle, couverture de survie.

Divers : Carte CAF, espèces ou chèques pour le refuge et les repas.

¹ Le programme est donné à titre indicatif ; il peut être modifié – voire interrompu – par les organisateurs en considération des conditions rencontrées sur le terrain.